

Réaliser l'unité pour le retrait de la réforme du baccalauréat

Fin janvier, le rapport Mathiot proposant un projet de réforme du baccalauréat va être présenté.

Les grandes lignes en sont déjà connues avec la réduction du nombre d'épreuves terminales à quatre, la généralisation d'un contrôle local, la diminution à 27 du nombre d'heures de cours pour les élèves, l'instauration d'un lycée modulaire, lié à la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université.

D'ores et déjà, dans les lycées, les enseignants sont confrontés aux fiches avenir. D'ores et déjà, les universités précisent quelles sont les capacités d'accueil et quels « attendus » elles demandent aux futurs étudiants, et mettent en place la sélection.

Le baccalauréat est l'objet d'attaques multiples depuis de longues années., les « réformes » ont conduit à des aberrations et à des situations inextricables pour les élèves comme pour les enseignants.

Mais le ministre Blanquer veut porter un coup définitif au baccalauréat, diplôme national qui est la clef de voûte du système éducatif, le structurant selon des programmes nationaux et des disciplines clairement identifiées, et clef de voûte de tout le système de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Déjà Le SNES 93, soutenu par le S3 de l'académie de Créteil, a appelé à l'action le 14 décembre, dans l'unité d'action avec les syndicats SNEP FSU, CGT, FO, SUD éducation, CNT. Pour, notamment :

« Une dotation en poste à la hauteur des besoins(...) et L'abandon des réformes en cours au lycée : nous exigeons l'abandon du projet de loi instaurant la sélection à l'université et mettant en place un « lycée à la carte » ; un baccalauréat national, anonyme, organisé autour d'épreuves terminales, et premier grade universitaire, la consolidation des trois voies et des séries, des moyens supplémentaires pour affronter la grande difficulté scolaire par des petits groupes, appuyé sur les disciplines ».

C'est un premier pas. Il faut poursuivre la mobilisation. Sur quels mots d'ordre ?

Il y a urgence à ce que notre syndicat formule nettement, comme syndicat national, comme il a exigé le retrait du « plan étudiants » qui instaure la sélection, la demande de retrait du projet de réforme du baccalauréat.

Le projet de la réforme du baccalauréat, en réduisant à 4 le nombre d'épreuves terminales nationales et anonymes, met en cause le caractère national de ce diplôme : seules des épreuves terminales nationales et anonymes permettent de garantir l'égalité entre les établissements et entre les territoires.

Ce projet menace notre statut national : Non au recrutement des professeurs par le chef d'établissement, Maintien du recrutement par des concours nationaux, Affectation selon un mouvement national de mutation et selon un barème, Non aux postes à profil. Rétablissement des postes supprimés aux concours.

Nous sommes partisans d'une action d'une toute autre ampleur que celle du 14 décembre. Une action dans l'unité de toutes les académies, avec toutes les organisations qui combattent le projet de réforme du baccalauréat, réunies dans une manifestation nationale pour arracher le retrait de la réforme du baccalauréat.

L'unité au sein de notre organisation sur cette orientation de retrait nous semble possible. De nombreux pas ont été faits en ce sens, à commencer par la demande d'abandon du plan étudiants. L'unité de toutes les composantes du SNES, écartant la division sous toute ses formes, est nécessaire. Elle est possible.

La préparation des congrès académiques et national du SNES, l'élection des responsables du SNES, sont encadrées par l'existence de « tendances ». Tout en la contestant, nous sommes cependant obligés de nous y plier. Notre action à la CA académique, loin des clivages artificiels de tendances sera d'appuyer résolument tous les pas en avant vers la réalisation de l'unité pour défendre les revendications.

Nous vous appelons à voter pour notre liste aux élections académiques, à vous porter candidat sur la liste à la CA nationale.

Unité pour le retrait du projet de réforme du baccalauréat, le retrait du plan étudiants.

Pour tous contacts : thibaut.ackermann@hotmail.fr

Liste UNITÉ, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

CA Académique (S3)

Thibault ACKERMANN agrégé Lycée Michelet Vanves 92
Sophie SUCHARD agrégée lycée Paul Langevin Suresnes 92
Simone BISMUTH retraitée 92
Jack LEFEBVRE retraité 78
René ANGNEROH certifié Collège André Chénier Mantes la Jolie 78
Joachim BORGES Collège les Touleuses Cergy 95
Kelly BRETER certifiée Collège André Chénier Mantes la Jolie 78
Jean Marc BROUARD retraité 95
Charlotte DEFILLON certifiée Collège Sonia Delaunay Grigny 91
Pascal DELAHAYE agrégé Lycée Michelet Vanves 92
Benjamin DUPRAZ agrégé Lycée Francisque Sarcey Dourdan 91
Marie FIANCETTE certifiée Lycée Montesquieu Herblay 95
Lorraine GARNIER, agrégée, Lycée Auguste Renoir Asnières 92
Corinne HERON certifiée Collège Truffaut Asnières sur Seine 92
Michel MESAIZE retraité 78
Isabelle PAGANO certifiée Lycée Marie Curie Versailles 78
Emmanuelle PINKERT agrégée Lycée Langevin Suresnes 92
Damien ROBERT agrégé lycée Michelet Vanves 92
Isabelle ROIGT agrégée Lycée Michelet Vanves 92
Fanny RUELLO certifiée Collège André Chénier Mantes la Jolie 78
Sylvain SEGARD agrégé Lycée Michelet Vanves 92
Beatrice SOIHET CIO Mantes la Jolie 78
Alain VEYSSET retraité 91

Bureaux départementaux (S2)

78

Jack LEFEBVRE retraité 78
Isabelle PAGANO certifiée Lycée Marie Curie 78
René ANGNEROH certifié Collège André Chénier Mantes la Jolie 78
Fanny RUELLO certifiée Collège André Chénier Mantes la Jolie 78
Michel MESAIZE retraité 78

92

Thibault ACKERMANN agrégé lycée Michelet Vanves 92
Sophie SUCHARD agrégée lycée Paul Langevin Suresnes 92
Simone BISMUTH retraitée 92
Corinne HERON certifiée Collège Truffaut Asnières sur Seine 92
Emmanuelle PINKERT agrégée Lycée Langevin Suresnes 92